# Certification « Faciliter l'Intelligence Collective »

## REFERENTIEL DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

La certification obtenue est « Faciliter l'Intelligence Collective » délivrée par Didascalis, reconnue par France Compétences et enregistrée au Répertoire spécifique sous la référence RS5882 en date du 25/02/22.

## 1. Objectifs de la certification

La certification prépare et atteste du professionnalisme des personnes occupant des fonctions managériales et de facilitation transversale qui soutiennent la dissémination de pratiques collaboratives. Cette mission a un nom « facilitateur » pour pouvoir la distinguer d'autres activités telles qu'animateur, tuteur … La certification apporte un ensemble de compétences additionnelles aux personnes exerçant des métiers tels que : managers, chefs de projet, pilotes de transformation, coordinateur, consultant, formateur, coach.

La mission de facilitation de l'intelligence collective est d'être au service de n'importe quel collectif pour se mettre en action vers un but commun, avancer vers ce but en mettant en œuvre des méthodes collaboratives et innovantes, mobiliser les compétences de chaque personne, qu'elles soient d'ordre cognitives, relationnelles et opérationnelles. En faisant cela, le collectif est le lieu où pourront s'élaborer de nouvelles solutions aux problèmes rencontrés, augmentant ainsi de manière significative et conjointe la performance des collectifs et les sentiments de reconnaissance, d'utilité, et par conséquent de bien-être au travail.

Ces compétences de facilitation répondent de fait aux besoins des collectifs d'aujourd'hui et de demain pour relever les défis de la complexité dans les champs professionnels et sociétaux. « Faire ensemble » n'est pas une utopie ou un vœu pieux, c'est une nécessité pour contribuer aux transformations profondes de paradigmes managériaux et culturels qui dépassent de loin le seul périmètre du travail.

Ainsi nous distinguons **la certification Faciliter l'Intelligence Collective** de l'activité de facilitateur d'un outil ou d'une méthode spécifique. Nous la voulons plus globale, celle dont les organisations ont besoin pour soutenir / mettre en œuvre / disséminer concrètement et opérationnellement des pratiques collaboratives. Le terme « intelligence collective » vient préciser la caractéristique des compétences de facilitateur que nous certifions et qui permet à des professionnels de disposer d'une triple compétence :

- Celle d'être des praticiens de l'Intelligence Collective, notamment en connaissant et mettant en œuvre les conditions requises pour créer des dynamiques collectives,
- Celle d'être des praticiens de la facilitation, notamment en concevant/préparant et animant des méthodes et processus robustes de mise en intelligence collective,
- Celle d'être des équipiers compétents sachant travailler dans un collectif et pouvant transmettre et modéliser cette compétence auprès des personnes appartenant aux collectifs accompagnés.

## 2. Descriptif général des compétences constituant la certification

- Questionner le donneur d'ordre de l'intervention de facilitation (leader d'équipe, client, etc.) pour identifier les objectifs du collectif à atteindre et son contexte en s'appuyant sur les éléments d'un cahier des charges ou d'un contexte précis.
- Rédiger un déroulé d'une intervention de facilitation pour mettre en dynamique un collectif dans un but donné et en tenant compte des contraintes particulières et du contexte de ce collectif
- Préparer les conditions de mise en œuvre (organisationnelles, physiques, matérielles, spatiales, temporelles, humaines) d'un processus d'intelligence collective pour créer les conditions optimales de sa réussite en intégrant les adaptations pour les personnes en situation de handicap.
- Utiliser une méthodologie de gestion de projet collaborative pour répartir efficacement les actions à conduire entre plusieurs personnes en permettant une optimisation des ressources disponibles en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la complémentarité.
- Travailler en équipe pour être polyvalent et flexible dans une équipe de facilitateurs au service de collectifs variés en exerçant plusieurs rôles de la facilitation d'un groupe (par ex : facilitateur de processus, time keeper, recorder, etc.)
- Faciliter des méthodes pour permettre à un groupe de partager les représentations et les expériences en vue de co construire une vision commune et partagée de leur objectif ou problème à résoudre
- Faciliter des processus de décision pour permettre à un collectif de décider de manière pertinente et efficace en utilisant des processus de décision divers et variés selon les situations et les enjeux du collectif
- Faciliter des processus d'intelligence collective pour permettre à un collectif de faire des pas de côté dans la recherche de solutions créatives et/ou innovantes en utilisant des méthodes collaboratives diverses et variées selon le public, l'objectif visé et le contexte.
- Utiliser des méthodes pour créer les conditions de confiance dans le démarrage des activités d'un groupe en répondant aux besoins de cadre et de lien entre les personnes.
- Conserver une méta position dans ses interventions de facilitation pour adapter en permanence et si besoin ses interventions aux besoins émergents du groupe en conservant l'objectif à atteindre tout en agissant en intelligence de situation.
- Dans toutes ses activités, contribuer à la dissémination de pratiques collaboratives dans son environnement direct pour soutenir les démarches de changement de culture managériale en adoptant une attitude ouverte, pédagogique et constructive avec ses interlocuteurs

## 3. Organisme certificatif en France

UMAMI - 484 Route du Château 73230 BARBY
SIREN 980486799 RCS CHAMBERY - APE 7022Z - NDA 84730316873
www.umami-sas.com